

**Assemblée générale des agents comptables
des EPLE
*13 mai 2016 Ecole BOULLE***

**Témoignage de l'agent comptable
De la Réunion des musées nationaux et
du Grand Palais des Champs-Élysées**

- La RMN- Grand Palais
- Les opérateurs de l'Etat
- Le métier d'agent comptable
- L'agent comptable au sein d'un EPN

La Rmn-Grand Palais

Un Etablissement public industriel et commercial (EPIC)

né de la fusion de La Réunion des musées nationaux et du Grand Palais des Champs-Élysées (décret du 13 janvier 2011)

- **Ses missions principales :**

- Production d'expositions et accueils d'évènements culturels, notamment au Grand Palais
- Diffusion de la culture à travers
 - - une activité éditoriale, premier éditeur de livre d'arts
 - - un réseau de librairie boutiques et la production de produits dérivés,
 - - une agence photographique,
 - - une activité de moulage.

La Rmn-Grand Palais

Les chiffres clés (2015)

Un budget de fonctionnement de 160 millions d'euros,

Un chiffre d'affaires commercial de 120 millions d'euros,

19,3 millions de subvention pour charges de service public (12% du budget),

45 000 factures prises en charges,

12 800 factures (titres de recettes) encaissées,

45 régies de recettes et d'avances (81 M€ encaissés par les régies)

1030 ETPT, salariés de droit privé

La Rmn-Grand Palais

Les particularités

De nombreux métiers divers obéissant à des logiques économiques propres à la fois de service public et de nature plus commerciale,

Un progiciel comptable spécifique unique intégrant les activités de production et commerciales SAGE X3,

Une quasi entreprise, soumise à la fois au code du commerce, au droit du travail et aux règles de la gestion publique,;

Un environnement concurrentiel (70% du CA dans le champ concurrentiel).

Les opérateurs de l'État

Entités autonomes à qui l'Etat a confié des missions de service public pour mettre en œuvre certaines politiques publiques,

- Ces entités sont principalement des personnes morales de droit public avec des statuts juridiques variés (EPA, EPIC, EPSCP, ...) mais peuvent aussi être de droit privé (association, GIE...)
- Elles sont présentes dans de nombreux secteurs :
 - l'éducation (universités, grandes écoles,...)
 - la recherche (CNRS, INSERM,...)
 - la culture (musées, opéra, théâtre,...)
 - des structures de régulation (offices agricoles,...)
 - la défense nationale (CEA,...)
 - l'écologie et le développement durables (agences de l'eau, ADEME, parcs naturels,...)
 - la sécurité (civile, alimentaire, sanitaire,...)
- 649 opérateurs recensés dans le rapport annexé au projet de loi de finances (PLF), appelé « jaune opérateurs »,
- => un ensemble très hétérogène à la différence des EPLE
250 000 agents, 50 Mrds de budget

Le métier d'agent comptable

Un métier qui exige plus que jamais « un grand sens de l'équilibre », pour concilier :

- les exigences du contrôle qui restent incontournables au regard de la responsabilité de l'agent comptable,
- les exigences de l'ordonnateur mû par les impératifs de l'action.

Le moyen d'y parvenir : déminer les difficultés par une intervention de l'agent comptable en amont des procédures, en étroite association avec l'ordonnateur.

Le métier d'agent comptable

Le métier d'agent comptable s'exerce dans un contexte particulièrement évolutif.

4 éléments au moins contribuent à modifier fortement le positionnement de la fonction comptable dans un EPN et donc de l'agent comptable :

- 1- Le décret du 7 novembre 2012, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- 2- Les enjeux liés à la qualité comptable et au contrôle interne,
- 3- Le recours à des progiciels de gestion intégrée.
- 4- Lacertification des comptes,

Au terme de ces évolutions, l'agent comptable n'a plus le monopole de la comptabilité.

Le métier d'agent comptable

Le métier d'agent comptable s'exerce dans un contexte particulièrement évolutif.

Ces évolutions conduisent donc à une relecture du couple ordonnateur/comptable.

Elles convergent vers une fonction comptable partagée entre les services de l'ordonnateur (le gestionnaire) et ceux du comptable.

Mais, elles obligent à repenser l'organisation des acteurs des établissements.

A une logique d'organisation verticale et cloisonnée se substitue une logique d'organisation transversale et horizontale.

Le métier d'agent comptable

Le métier d'agent comptable : un métier au cœur d'une double évolution

1 - au sein de la fonction comptable:

du rôle de payeur-caissier enregistreur, teneur de comptes au rôle de garant de la qualité comptable.

2 - auprès de l'ordonnateur :

du rôle de conseiller « indépendant » au rôle de partenaire « impliqué ».

L'argument d'autorité ne suffit plus à justifier la fonction d'agent comptable .

Le métier d'agent comptable

Dans cette nouvelle organisation, l'agent comptable occupe toujours une position centrale.

Son rôle en est que plus conforté, même s'il doit trouver un nouveau mode de fonctionnement avec son ordonnateur.

En effet, dans le contexte d'une gestion publique renouvelée, les gestionnaires ont plus que jamais besoin de disposer d'une information financière de qualité.

L'agent comptable est plus que jamais leur fournisseur « attitré », en sa qualité de garant de la fiabilité, de la sincérité de l'exhaustivité des enregistrements comptables et du respect de la réglementation.

Mais, en tant qu'allié de l'ordonnateur, il doit néanmoins lui faire partager ses contraintes.

Il y parviendra d'autant mieux qu'il saura doser subtilement rigueur/fermeté avec souplesse/esprit d'ouverture.

L'agent comptable au sein d'un EPN

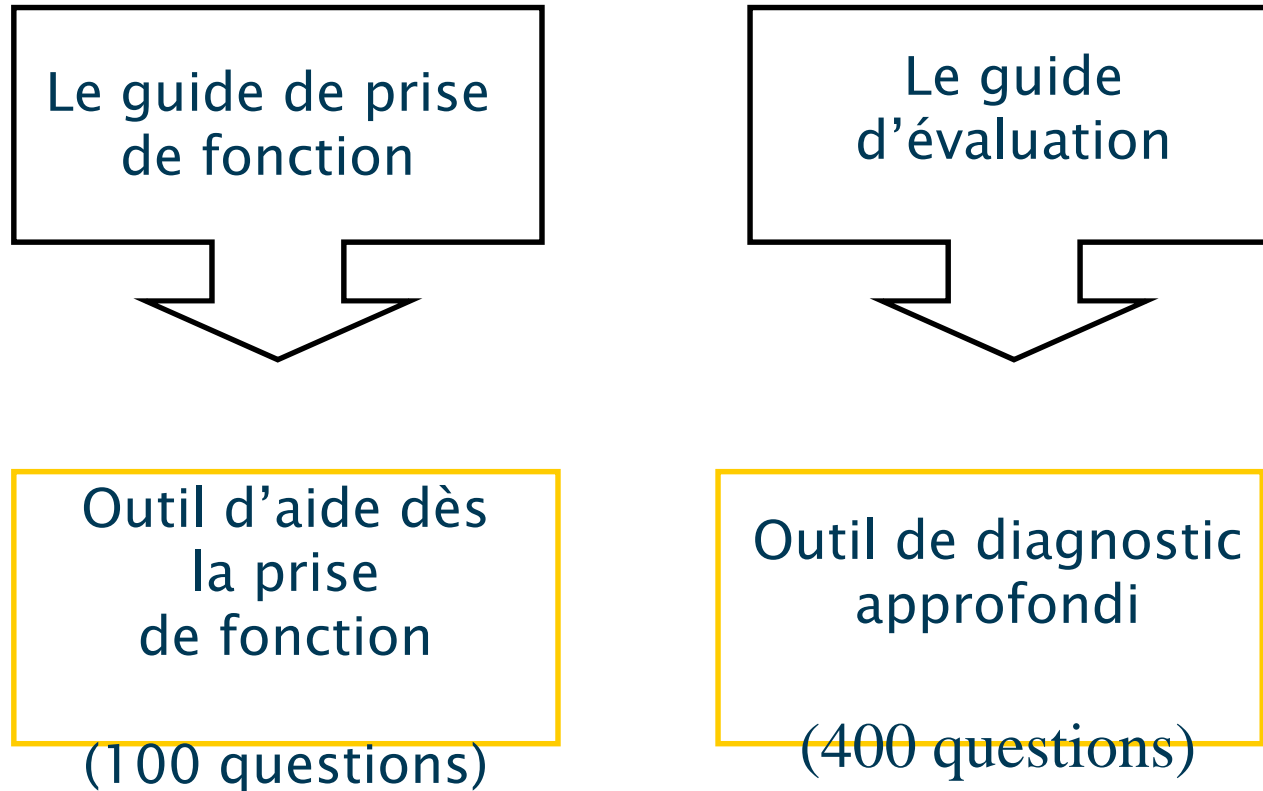
- Un fonctionnaire de la DGFIP en position de détachement, sur un contrat de 3 ans renouvelable,
- L'agent comptable est nommé dans les conditions prévues par le statut de l'établissement (arrêté des ministres de tutelle, arrêté préfectoral...),
- Des fonctions exercées à temps plein, parfois en adjonction de service,
- A la fois subordonné au plan hiérarchique au Président de l'établissement qui lui fournit ses moyens et le note au 1^{er} degré ,
- Mais indépendant en sa qualité de comptable public,
- Dont le périmètre des missions peut-être:
 - « classique » : respect du principe de la séparation ordonnateur/comptable,
 - « dual » , avec en plus de ses missions classiques des compétence relevant de la sphère ordonnateur (cf. circulaire Parly du 8 avril 2002).

L'agent comptable au quotidien

La prise de fonction

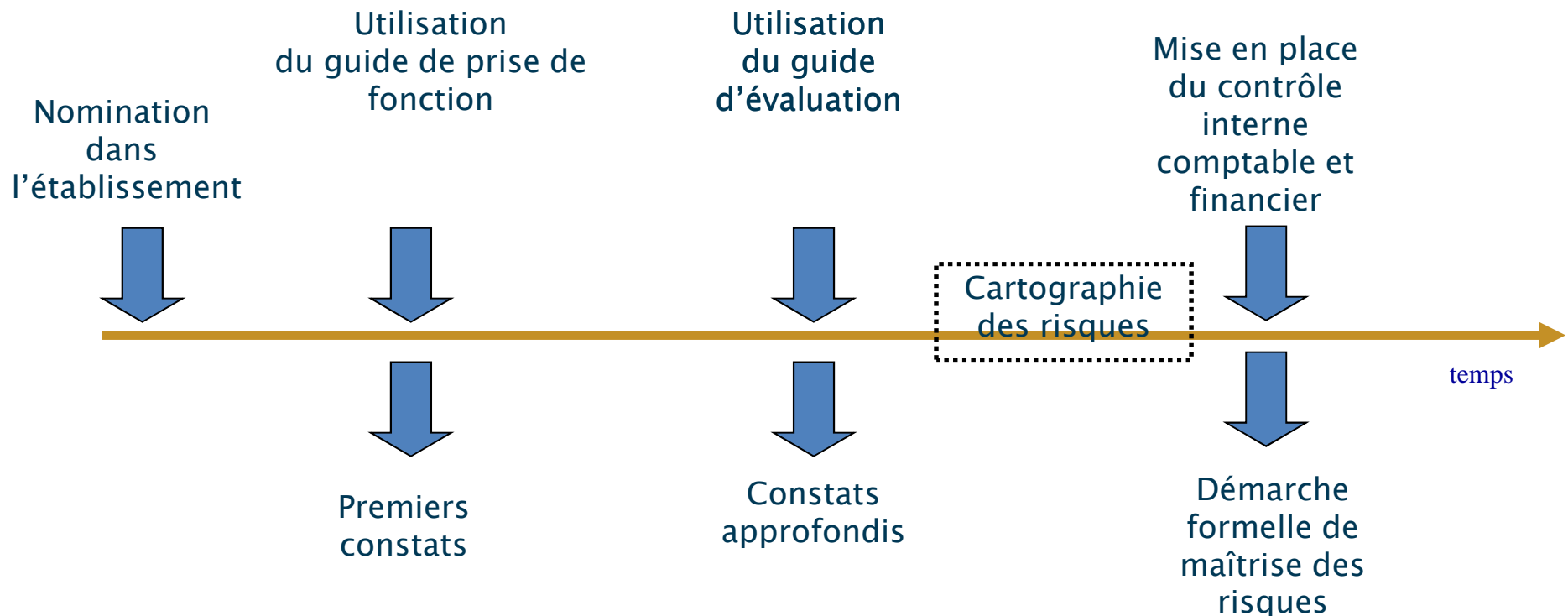
- Objectifs :
- Connaître l'organisation de l'établissement et son positionnement.
- Dresser un constat des procédures mises en place, côté ordonnateur et côté agence comptable.
- Identifier les principales zones de risques
- Participer à la réalisation d'une cartographie des risques, préalable à la mise en place d'un dispositif de maîtrise des risques financiers et comptables

La prise de fonction de l'agent comptable : l'accompagnement par la DGFIP



La formation des agents comptables par la DGFIP : les aides à l'installation

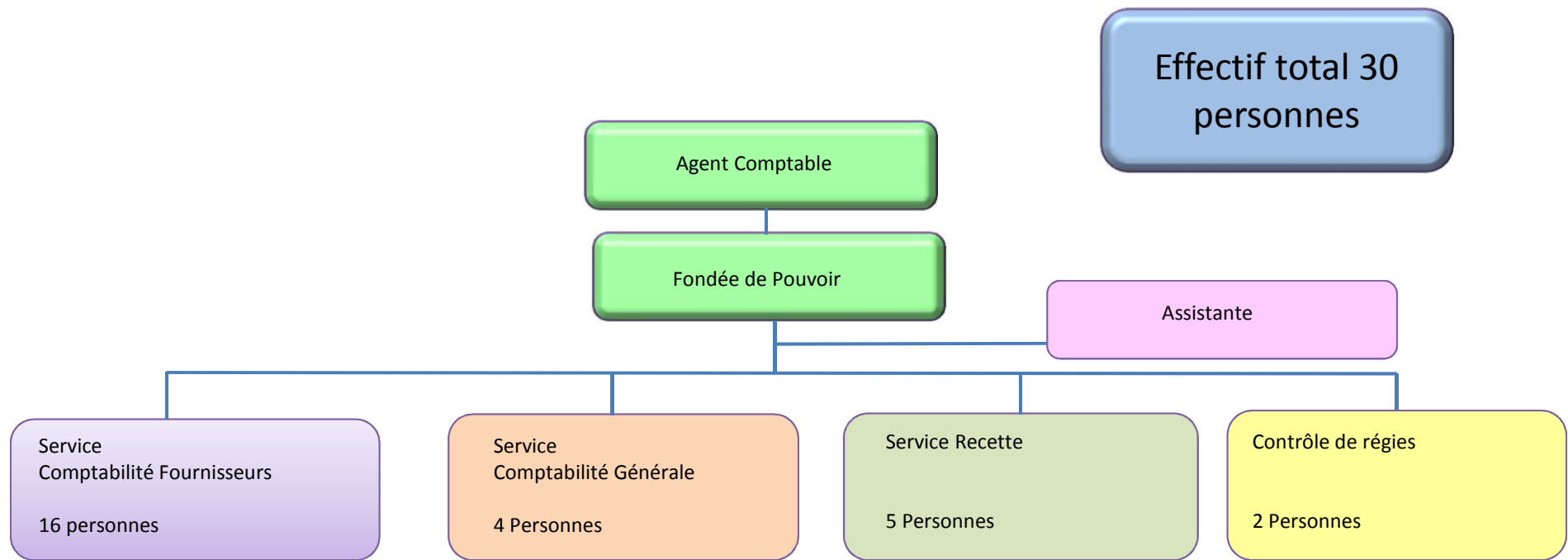
Le guide de prise de fonction et le guide d'évaluation sont complémentaires



L'accompagnement de l'agent comptable

- Un espace dédié au sein de l'Intranet Ulysse de la DGFIP,
- Un flash mensuel d'informations,
- Un accès aux formations de l'institut de formation continue du ministère de l'Economie (IGPDE),
- Des journées d'études et séminaires sur des thèmes d'actualités (GBCP, Dématérialisation, ...).

ORGANIGRAMME DE L'AGENCE COMPTABLE RMN-GP



Le fondé de pouvoir = seconde l'agent comptable dans toute l'étendue de ses attributions (son alter égo, sa doublure)